

COMMUNIQUE de PRESSE

Carcassonne, le **vendredi 19 janvier 2024**

Dégradations des locaux de la DREAL à Carcassonne

Le Préfet de l'Aude condamne avec la plus grande fermeté les dégradations commises la nuit dernière dans les locaux de l'unité territoriale de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) à Carcassonne. Si aucun agent de l'État n'a été blessé, d'importants dégâts matériels sont à déplorer.

Le Préfet de l'Aude rappelle que rien ne saurait justifier de tels actes de violences et réaffirme son soutien plein et entier aux agents de l'État. Il a toute confiance dans le fait que les investigations judiciaires diligentées par la Procureure de la République permettront d'appréhender les auteurs d'un acte d'une telle gravité.

Contact Presse

BRECI

Pôle de la Communication Interministérielle

Dominique BLANC
04 68 10 27 87 - 06 76 72 33 81

Alexis MARTINEZ
04 68 10 27 25

Mail : pref-communication@aude.gouv.fr

  @Prefet11

www.aude.gouv.fr

52 Rue Jean Bringer
11000 Carcassonne Cedex 9